



VERSION APPROUVEE  
10 mars 2004



## CONFÉRENCE DE CONSENSUS «LAUSANNE VILLE PROPRE»

### Rapport final

<b>1. Rapport de synthèse.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Fiches de projet:.....</b>	<b>4</b>
CC-LVP-1: Amélioration de l'Info-déchets.....	4
CC-LVP-2: Action de sensibilisation et d'animation de longue durée dans un quartier pilote.....	6
CC-LVP-3: Opération d'animation.....	8
CC-LVP-4: Le tri au quotidien sur la voie publique.....	10
CC-LVP-5: Collecte intelligente des déchets.....	12
CC-LVP-6: Déchetterie conviviale.....	13
CC-LVP-7: (In-)Formation des concierges.....	15
CC-LVP-8: Gobelets recyclables et consignes lors de grandes manifestations.....	17
CC-LVP-9: Cohabitation chiens et citoyens.....	18
<b>3. Membres de la conférence.....</b>	<b>19</b>

Avenue de l'Eglise-Anglaise 14  
Case postale 555  
1001 Lausanne  
tél. 021 693 06 04  
fax 021 693 41 54  
quartiers21@lausanne.ch



VERSION APPROUVEE

10 mars 2004

## CONFÉRENCE DE CONSENSUS

«LAUSANNE VILLE PROPRE»

# Rapport de synthèse

## 1. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La conférence de consensus «Lausanne, ville propre» (CC-LVP) s'est réunie à quatre reprises, les 21.1, 4.02, 18.02, 10.03 de 18h30 à 22h30. Elle était composée de 11 participants, dont 6 provenaient des ateliers d'innovation menés dans les 10 secteurs de la ville, et les 5 autres de groupes d'intérêts concernés par la problématique de la propreté et des déchets. Un animateur ainsi qu'une chargée du procès-verbal ont encadré cette série de réunions.

Durant la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> séances, les participants ont travaillé alternativement en groupes de travail (2-3 groupes travaillant chacun sur un thème spécifique) et en plénum. Toutes les propositions développées dans les groupes de travail ont été soumises à l'approbation du plénum.

Lors de la 3<sup>ème</sup> séance des experts du Service de l'assainissement (MM. C. Sinner et P. Delcourt) ont participé à une partie de la séance et ont répondu aux questions des participants : M. M.-H. Pavillard du Service des parcs a été consulté par courrier électronique. Ces apports ont été utiles aux participants dans la sélection et la définition de leurs propositions de projets.

Un sous-groupe de travail a préparé une première version du rapport de synthèse avant la 4<sup>ème</sup> séance, ce qui a permis au groupe de le discuter, de corriger le texte projeté sur l'écran, et de l'approuver à l'unanimité.

## 2. DU CADRE INITIAL AUX RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

La CC-LVP a approuvé par consensus les règles du jeu proposées.

Le groupe de CC «Lausanne ville propre» s'est vu confier 3 objectifs spécifiques et 17 fiches provenant des ateliers d'innovation (AI).

Il a retenu les objectifs suivants :

*Objectif 1: Informer et sensibiliser au tri des déchets : 3 propositions de projets*

*Objectif 2: Améliorer la collecte des déchets : 4 propositions*

*Objectif 3:Favoriser la cohabitation entre les propriétaires de chiens et les autres habitants : 1 proposition*

*Objectif 4: Améliorer l'hygiène et la propreté du domaine public : 1 proposition*

Le travail en sous-groupes a permis de travailler les propositions des AI et de formuler des propositions sous forme de fiches de projet qui sont jointes en annexe.

Les travaux de groupes ont porté principalement sur les objectifs 1 et 2 concernant les déchets, et sur l'objectif 3 (chiens). Le quatrième objectif a été abordé indirectement par les travaux de groupes car très lié aux déchets sur la voie publique.

Les discussions des séances de conférence de consensus ont amené le groupe de la CC-LVP à la constatation suivante: les Lausannois ont un énorme travail à faire pour la propreté de leur ville, dans tous les domaines! Lausanne en tant que capitale olympique se doit d'être propre pour accueillir ses nombreux touristes!

Les experts consultés ont renseigné les participants sur leurs interrogations et les ont informé sur les démarches en cours au sein de leurs services. Celles-ci rejoignent les préoccupations du groupe. Tous les travaux du groupe se sont déroulés dans une parfaite entente.

La propreté en ville doit être l'une des priorités de la Municipalité. Les principaux sujets qui ont retenu l'attention sont:

- les ordures ménagères, y compris les déchets encombrants;
- les déchets sur la voie publique;
- la pollution canine.

La CC-LVP estime nécessaire que les info-déchets soient édités en plusieurs langues pour toucher tous les habitants, par exemple en collaborant avec les gérances afin d'adapter la diffusion des documents à la population résidente.

Les immeubles doivent faire l'objet d'une attention particulière et des actions doivent être prises envers les gérances. La CC-LVP juge également qu'une formation des concierges doit être obligatoire afin qu'ils soient compétents en matière de déchets et respectueux des règlements et de l'environnement.

Une surveillance plus stricte de l'application du REGLEMENT SUR LA GESTION DES DECHETS, du 25 avril 1996, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1997, permettrait également de régler un certain nombre de problèmes, sans pour autant entraîner la mise sur pied d'un dispositif qui occasionnerait trop de frais.

Quelques propositions figurant sur les fiches des AI n'ont pas fait l'objet de projets; il s'agit du problème des pigeons car nous estimons que l'application plus rigoureuse des règlements en vigueur devrait suffire. Egalement, en ce qui concerne les producteurs de déchets, dont il serait souhaitable de les inciter à réduire le volume de déchets à la source, le groupe a estimé que cela sortait du champ de compétence de la Municipalité et que cela était davantage du ressort des cantons et de la Confédération.

Les WC publics n'ont pas fait l'objet de propositions. Néanmoins, comme vu dans d'autres villes européennes, des WC individuels (cabines auto-nettoyantes comme à Paris par exemple) peuvent être une solution alternative. La CC-LVP insiste sur l'entretien et l'amélioration des WC existants.

### 3. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES À LA MUNICIPALITÉ

La CC-LVP recommande une politique de sensibilisation par rapport aux déchets par des campagnes festives avec des animations et des affiches diverses pour remettre d'actualité auprès des habitants et des usagers de la ville, la propreté, l'hygiène dans les espaces publics, le tri des déchets. Dans le même style que la journée «coup de balai» qui a été abandonnée par manque de participants, nous proposons d'adapter ces opérations aux quartiers, en tenant compte de leurs caractéristiques propres (habitants, logements, environnement, infrastructures, ...); le démarrage avec un quartier-pilote serait judicieux. Par quartier-pilote, nous entendons par exemple les périmètres des sociétés de développement, ceux des maisons de quartier ou de groupes d'habitants motivés.

La CC-LVP propose à la Municipalité de donner davantage de moyens aux services d'assainissement et de la voirie pour favoriser la sensibilisation des citoyens, par les sociétés de développement, les centres de loisirs, les maisons de quartier, les écoles, etc.

Il est urgent d'informer clairement les Lausannois sur les mesures à prendre vis-à-vis des déchets. Un budget supplémentaire doit être alloué pour le domaine de la salubrité afin de concrétiser ces objectifs. En complément de ces efforts de sensibilisation et d'information, nous proposons d'appliquer le règlement en vigueur.

Les participants de la CC-LVP remercient d'ores et déjà la Municipalité pour les mesures qu'elle voudra bien prendre dans ce domaine.

### 4. EVALUATION

La CC-LVP a pu bénéficier d'une bonne représentation en termes de sexe, âge, représentation des habitants, de quartiers et d'associations concernées par la thématique. La participation active des membres du groupe a également permis de travailler de manière constructive et d'atteindre les objectifs fixés au départ.

Dans le domaine des déchets, la recherche de solutions peut rapidement se perdre dans des considérations techniques. L'audition d'experts de l'administration communale a permis de filtrer les propositions et a contribué à renforcer les convictions du groupe quant au message à transmettre à la Municipalité et qui figurent au point précédent.

Les conférences de consensus se sont très bien déroulées et dans une bonne ambiance. Il était parfois difficile de rester sur la ligne du sujet tant les problèmes liés à la propreté de la ville sont nombreux.

L'écoute était parfaite et chacun a pu s'exprimer selon son désir. Il est clair qu'un sujet si important ne peut pas se traiter en si peu de temps mais il est satisfaisant de constater que chaque membre du groupe veut retrouver une VILLE PROPRE !!!

Le rapport final du groupe ainsi que les propositions qui figurent sur les fiches de projet ont été approuvés par tous les membres de la conférence de consensus.

OS 1

**«LAUSANNE VILLE PROPRE»  
AMELIORATION DE L'INFO-DECHETS**

1. **CODE CC:**

CC-LVP-1

2. **TITRE DU PROJET:**

Amélioration de l'Info-déchets

3. **OBJECTIF(S):**

Cibler davantage le tableau horaire par quartier, rédiger en langues diverses. Fiche Info-déchets annuelle pour les ramassages et horaires

4. **DESCRIPTION DU PROJET:**

Chercher les meilleurs canaux de diffusion (gérances, concierges, contrôle des habitants, news letter, sacs poubelles "primes" avec impression du tableau (p.ex. 5 sacs en 5 langues différentes ou sur 1 sac contenant 5 sacs poubelles).

Mettre des consignes plus claires sur les déchets encombrants.

5. **LOCALISATION:**

Par quartiers

6. **CODES AI DE RÉFÉRENCE:**

AI11-5.1, AI2A-5.21, AI7bis-5.41, AI9bis-5.21, AI9bis-5.23

7. **INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:**

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Tableau de collecte "Infos-déchets"	Service d'assainissement	gérances, concierges, news « letters », sacs imprimés	Lausanne
Tableau - horaire plus simple et diverses langues selon locataires en papier plastifié et par secteurs de la ville.	Service ramassage	Par la gérance - le concierge	- cage d'escaliers - local à containers
Faire de l'information aux nouveaux arrivés de la ville	Service des habitants		

8. **CONDITIONS DE RÉALISATION:**

Identifier les langues par quartier, partenariat avec les concierges

9. **RESSOURCES:**

Pas de ressources nouvelles

10. **LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):**

11. **REMARQUES:**

Procédure identique à celle des écoles

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Pour 2005

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

OS: 2

«LAUSANNE VILLE PROPRE»

**ACTION DE SENSIBILISATION ET D'ANIMATION DE LONGUE DURÉE DANS UN QUARTIER PILOTE**

**1. CODE CC:**

CC-LVP-2

**2. TITRE DU PROJET:**

Action de sensibilisation et d'animation de longue durée dans un quartier pilote

**3. 3. OBJECTIF(S):**

- Informer les habitants sur la manière adéquate de se débarrasser des déchets
- Générer un changement de comportement chez les habitants du quartier
- Renforcer le lien social entre les habitants
- Améliorer l'hygiène du quartier
- Informer sur les résultats

**4. DESCRIPTION DU PROJET:**

Pendant 3 à 4 mois, un effort d'animation spécial est concentré sur un quartier pilote (p.ex. quartier du Vallon est volontaire) au moyen d'actions concrètes et répétées dans le quartier.

L'action repose sur le principe de la rencontre avec la population et la prise en compte des spécificités du quartier.

De nombreuses actions doivent avoir lieu dans le quartier et implique des présences physiques et des contacts directs (stands d'info, jeux avec les enfants, court métrage sur les déchets dans le quartier avec ados, exposition en plein air sur le thème des déchets, débats publics, création de supports d'information en plusieurs langues, information par le porte à porte avec des animateurs, ilotiers.

**5. LOCALISATION:**

Par quartiers, par ilots

**6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:**

AI11-5.1, AI2A-5.21, AI9bis-5.21, AI9bis-5.23, AI7bis-5.41

**7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:**

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Action de sensibilisation et d'animation de longue durée sur un quartier pilote pour régler la gestion des déchets et l'hygiène du quartier	Habitants du quartier Services d'assainissement, des parcs et jardins Animateurs/ilotiers, balayeurs de rue	Renforcer le lien entre l'habitant et son quartier augmente la responsabilité de ces derniers envers le quartier travail sur le lien social	Quartier du Vallon est à disposition pour cette expérience

**8. CONDITIONS DE RÉALISATION:**

Volonté politique!

Se renseigner des expériences faites dans d'autres villes (par ex. Bienne, Genève)

**9. RESSOURCES:**

Budget ?

Animateurs, services techniques (assainissement)

Groupe d'habitants

**10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):**

CC-LVP-3: Opération d'animation

**11. REMARQUES:**

L'expérience récoltée lors de l'action pilote est transférable, moyennant adaptation, à d'autres quartiers

**12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

Grande

**13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**



OS: 1

**«LAUSANNE VILLE PROPRE»  
OPÉRATION ANIMATION**

**1. CODE CC:**

CC-LVP-3

**2. TITRE DU PROJET:**

Opération d'animation

**3. OBJECTIF(S):**

Répéter l'action "coup de balai" au niveau d'un quartier-test.

**4. DESCRIPTION DU PROJET:**

Mise sur pied d'une journée de coup de balai dans le quartier.  
Information à l'attention du groupe d'habitants du quartier.  
Mise à disposition du matériel nécessaire à l'action.  
Accompagnement (encadrement) de l'action par le service de l'assainissement.  
Animation ludique complémentaire (clown, etc.), concours.  
Etablir une fiche qui montre ce que la commune offre, comment organiser l'action, même récapitulatif pour répéter l'action.

**5. LOCALISATION:**

Par quartiers

**6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:**

AI7bis-5.44

**7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:**

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Action "coup de balai"	les habitants du quartier le service de l'assainissement	Stand d'information publicité déchetteries démonstratives	Proposition: Av. de Jurigoz - Montchoisi au point de collecte
Action "coup de balai"	Idem	matériel à disposition (gants, balai, sac à poubelle, etc.)	Proposition: Quartier du Vallon

**8. CONDITIONS DE RÉALISATION:**

Prise de contact avec les sociétés de quartiers, intérêt des sociétés de quartier

**9. RESSOURCES:**

Budget pour faire de l'information, de l'animation, pour la présence de personnel et le matériel nécessaire

**10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):**

CC-LVP-2: Action de sensibilisation et d'animation de longue durée dans un quartier pilote

11. REMARQUES:

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

OS: 2

**«LAUSANNE VILLE PROPRE»  
LE TRI AU QUOTIDIEN SUR LA VOIE PUBLIQUE**

**1. CODE CC:**

CC-LVP-4

**2. TITRE DU PROJET:**

Le tri au quotidien sur la voie publique

**3. OBJECTIF(S):**

- Encourager le tri des déchets au quotidien sur la voie publique
- Informer sur les symboles de tri

**4. DESCRIPTION DU PROJET:**

Après une zone test sur les grandes places de la ville, élargir le remplacement des corbeilles par des poubelles tripartites (alu, papier, verre, autres) avec au centre un cendrier pour les mégots et un distributeur de sacs à crottes.

Possibilité de mettre davantage de compartiments. Par la même occasion rendre les symboles/pictos pour le tri visibles et clairs par des couleurs bien distribuées.

**5. LOCALISATION:**

Zones-pilote au centre-ville, zones à forte affluence, à élargir par la suite

**6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:**

AI1-5.1, AI2a-5.21, AI9bis-5.23

**7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:**

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Mise en place de poubelles "tri-partites" sur zones test	Service de voirie, Service d'assainissement	- Mise à disposition du matériel - Triage aussi par service de voirie	Ouchy, Flon, St-Laurent, Chauderon, St. François, Riponne, environs de la gare
Faire bilan concernant la qualité du tri	Service d'assainissement		
Élargir la mise en place de ces poubelles dans zones piétonnes	Service de voirie, Service d'assainissement	- Mise à disposition du matériel - Triage aussi par service de voirie	Rues piétonnes

**8. CONDITIONS DE RÉALISATION:**

Location/achat de poubelles  
Assurer le tri au niveau de la collecte des poubelles

**9. RESSOURCES:**

Prix de location des poubelles dans un premier temps (zone test)  
Achat ensuite des autres poubelles  
Organisation du triage dans la collecte des poubelles

**10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):**

**11. REMARQUES:**

Consulter le bilan des expériences menées ailleurs (selon l'existence d'une taxe poubelle ou non)

**12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

Grande

**13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

Rapide

OS: 2

**«LAUSANNE VILLE PROPRE»  
COLLECTE INTELLIGENTE DES DÉCHETS**

1. CODE CC:

CC-LVP-5

2. TITRE DU PROJET:

Collecte intelligente des déchets

3. OBJECTIF(S):

Information aux points de collecte publics

4. DESCRIPTION DU PROJET:

Informier le public aux points de collecte du tri possible sur place, au moyen d'un tableau permettant de voir les différents déchets et les containers prévus.

Informier sur les déchets non récupérables sur place, et mentionner les points de collecte dans les environs (y compris les points privés ou commerces).

Consignes claires sur les déchets encombrants.

5. LOCALISATION

Dans les centres de collecte

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 4-5.11, AI 2bis-5.4, AI bis-5.22

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
- Panneau avec légende et symboles	Service d'assainissement, divers services de la ville	Avec gens ou commerces privés	Un panneau par point de collecte
- Plan du périmètre			

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

9. RESSOURCES:

Eventuellement participation des commerces et privés, financement panneaux

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-LVP-1: Amélioration de l'Info-déchets

11. REMARQUES:

Si possible panneaux sur place lors de la distribution des horaires de ramassage des déchets 2005 (Info-déchets)

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

2005

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

2005

OS: 2

**«LAUSANNE VILLE PROPRE»  
DECHETTERIE CONVIVIALE**

**1. CODE CC:**

CC-LVP-6

**2. TITRE DU PROJET:**

Déchetterie conviviale

**3. OBJECTIF(S):**

Point de collecte complet avec surveillance-conseil-info, lieu d'animation

**4. DESCRIPTION DU PROJET:**

Créer de nouvelles déchetteries plus vastes que les points de collecte habituels, c-à-d possibilité de trier, recycler la majorité des déchets.

Déchetterie avec horaires d'ouverture (?), avec surveillant qui contrôle et informe les utilisateurs.

Création d'un concours, carte fidélité, permettant de valoriser le tri.

Information détaillée sur le tri, processus de recyclage, détails sur tel ou tel matériau, avantages-inconvénients.

**5. LOCALISATION:**

Centres de collecte

**6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:**

AI 4-5.11, AI 2bis-5.4, AI 9bis-5.22

**7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:**

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Une grande surface (env. 50-60m <sup>2</sup> )	Service d'assainissement et autres services de la ville	Trouver le terrain propice	Zone centrale et périphérique avec habitations

**8. CONDITIONS DE RÉALISATION:**

Dépend des surfaces disponibles

**9. RESSOURCES:**

Partenariats avec privés ; frais du terrain et infrastructures, entretien, fonctionnement

**10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):**

**11. REMARQUES:**

Projet complet, vise à réunir beaucoup de possibilités de tri, lieux multi-fonction.

Voir les expériences faites dans les déchetteries dans les environs

**12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

Très important

**13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

Moyen

OS: 2

**«LAUSANNE VILLE PROPRE»  
(IN-)FORMATION DES CONCIERGES**

1. **CODE CC:**

CC-LVP-7

2. **TITRE DU PROJET:**

(In-)Formation des concierges

3. **OBJECTIF(S):**

- Responsabilisation aux responsabilités des gérances
- Sensibiliser les concierges sur les soucis du tri --> relais de la voirie pour habitants

4. **DESCRIPTION DU PROJET:**

Faire respecter les obligations du règlement de la gestion des déchets.  
Créer un lien/parteneriat entre service d'assainissement et concierges par le dialogue, afin de faire relayer le message aux locataires.  
Essayer d'introduire dans le règlement des immeubles que les concierges soient formés.

5. **LOCALISATION:**

6. **CODES AI DE RÉFÉRENCE:**

AI 11-5.1, AI 9bis-5.23

7. **INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:**

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Règlement sur la gestion des déchets	Service d'assainissement Gérances Municipalité	Contraintes et sanctions	Toute la ville
Formation des concierges	Les gérances, les concierges et le service d'assainissement	- Contrôle par la gérance - Dénonciation par le service d'assainissement- Créer un livret du concierge - Le "balais d'or" (prix)	

8. **CONDITIONS DE RÉALISATION:**

Informers les gérances qu'ils sont responsables de leurs concierges

9. **RESSOURCES:**

La loi, base légale  
Personnel pour assurer la mise en œuvre

10. **LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):**



**11. REMARQUES:**

**12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

**13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

OS: 2

«LAUSANNE VILLE PROPRE»

**Gobelets recyclables et consignes lors de grandes manifestations**

1. CODE CC:

CC-LVP-8

2. TITRE DU PROJET:

Gobelets recyclables et consignes lors de grandes manifestations

3. OBJECTIF(S):

Réduire le volume de déchets lors de manifestations

4. DESCRIPTION DU PROJET:

Introduire une consigne sur les gobelets pour inciter le consommateur à rendre le gobelet à la fin

5. LOCALISATION:

Sur les lieux des manifestations

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 8-5.41

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Organiser la distribution, l'information	Services de la municipalité, organisateurs des manifestations, distributeurs de boissons	Vente-collecte des gobelets, consignes	Lieux des manifestations

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Obliger et inciter les organisateurs et les distributeurs

9. RESSOURCES:

Auto-financement

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

11. REMARQUES:

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Grande

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Prochain festival de la cité

OS: 3

**«LAUSANNE VILLE PROPRE»  
COHABITATION CHIENS ET CITOYENS**

**1. CODE CC:**

CC-LVP-9

**2. TITRE DU PROJET:**

Cohabitation chiens et citoyens

**3. OBJECTIF(S):**

Favoriser la cohabitation entre les propriétaires de chiens et les citoyens

**4. DESCRIPTION DU PROJET:**

Améliorer l'enlèvement des crottes sur la voie publique, mieux protéger les parcs et aires de jeux, appuyer la sensibilisation des propriétaires par une politique de sanction

**5. LOCALISATION:**

Toute la ville, particulièrement près des parcs et aires de jeux

**6. ODES AI DE RÉFÉRENCE:**

AI2 bis-5.35, AI4-5.12, AI7 bis-5.42, AI 8- 5.42

**7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:**

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Augmenter le nombre de poubelles équipés de sachets biodégradables	Service de la voirie	Acquisition de poubelles, installation, acquisition de nouveaux sachets	Lieux des manifestations
Appliquer les règlements en vigueur pour les chiens en appui des efforts de sensibilisation existants	Police	Amendes, pv	Parcs et aires de jeux

**8. CONDITIONS DE RÉALISATION:**

Obliger et inciter les organisateurs et les distributeurs

**9. RESSOURCES:**

Sachets bio-dégradables financés par la taxe sur les chiens

**10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):**

**11. REMARQUES:**

Taxe cantonale sur les chiens: canton peut verser la totalité à la commune

**12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

Grande

**13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):**

Grande



Membres de la CC «Lausanne Ville Propre»

Nom	Prénom	Association / Atelier d'innovation (AI)
1.AUER	Pasqual	AI 4 Borde, Bellevaux ,Vinet, Pontaise
2.DALMAIS	Alain	WWF Vaud
3.DEBROT	Samuel	SVPA
4.MASSON	Jean-Pierre	AI 2 Béthusy, Mousquines, Florimont, Chissiez
5.NEYROUD	Marlyse	AI 8 Bourdonnette, Malley, Cour
6.PEIRY-KLUNGE	Florence	Société de développement Sous-Gare
7.PINEDA	Walter	AI 11 Atelier supplémentaire
8.RICHARD	Stéphane	AI 9 Centre
9.SANGRA	Marie Thérèse	Quartier du Vallon
10.SCHLITTLER	Alex	AI 7 Sous-Gare, Ouchy
11.THURNHEER	Laurent	Summit Foundation

\* Ces personnes se sont relayées pour représenter l'association ou l'atelier d'innovation.